**Fiche de poste Apprenti.e à l’Agence de la Mobilité, auprès de la cheffe de projet BUS**

**Informations générales**

**L'Agence de la Mobilité (AM) est un service de la Direction de la Voirie et des Déplacements.  
 Lieu d'expertise et de production d'études stratégiques, l'AM est au service de la transition des  
 mobilités et de la transformation de l'espace public.**  
 Elle a en charge 5 grandes fonctions, correspondant à son double rôle d'aide à la décision et  
 d'impulsion de dynamiques collectives :  
 - Construction et diffusion de connaissances  
 - Etudes amont et expérimentations  
 - Elaboration de stratégies publiques, planification des mobilités  
 - Mobilisation des acteurs, animation de réseaux  
 - Partage d'expertise, évaluation  
 L'Agence de la Mobilité est composée de 40 agents au total répartis quasi exclusivement entre  
 3 pôles d'études et un pôle ressources.  
**Votre apprentissage se déroulera au sein de la cellule technique du pôle DEV auprès de la Cheffe de projet BUS.**

**Cette offre d'alternance est proposée aux étudiant.es visant l'obtention d'un diplôme d'ingénieur ( aménagement  urbain de préférence) ou spécialisation transports ( Niveau BAC +5).**

**Activités principales**

Dans le cadre de la mise en œuvre d’un plan d’action visant à redonner de l’attractivité et de la performance au réseau de surface, l'apprenti.e aura des missions d'appui pour  travailler à une nouvelle stratégie visant à :

1) A l’échelle du territoire parisien, analyser les pistes d’amélioration des conditions de circulation des bus

2) Travailler sur des aménagements qui permettraient une mise en oeuvre concrète de ces pistes d'amélioration et constituer des indicateurs de suivi et d’évaluation de ces aménagements ;

3) Améliorer la compréhension du réseau de surface dans le cadre de la politique publique en faveur des bus en collectant et actualisant les données

4) Conforter la cohabitation du bus avec les autres modes de mobilité douce dans un espace public apaisé en participant à l’élaboration et diffusions de bonnes pratiques d’aménagement et doctrines

**Compétences requises**

- Intérêt pour l’aménagement de l’espace public, les politiques de transformation des espaces publics, les enjeux de mobilités, usages et partage de l’espace public  
- Aisance sur documents techniques (lecture d’un plan d’aménagement de l’espace public)

**Durée :** 2 ans